	<h1>Programme de Formation</h1>
	<p>Mise à jour : 21/11/2024</p>

Formation spécifique Permis d'Exploitation

OBJECTIFS	<p>Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.</p> <p>Permettre l'ouverture d'un débit de boissons</p>
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Formation Permis d'exploitation L.3332-1-1 du code de santé publique
PRÉ-REQUIS	<i>Aucune demande de pré-requis</i>
MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION	<i>Auto positionnement</i>
PROGRAMME DE FORMATION	<p>Partie I - Présentation liminaire de la formation (1H)</p> <p style="padding-left: 40px;">A. La raison d'être de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Motivation et construction du texte - Objectifs de la formation - Finalité de la formation <p style="padding-left: 40px;">B. Présentation du permis d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le permis d'exploitation - Présentation des enseignements <p>Partie II - Le cadre législatif et réglementaire (2H)</p> <p style="padding-left: 40px;">A. Les sources de droit et les applications</p> <ul style="list-style-type: none"> - La hiérarchie des normes, la loi, le règlement - Organisation administrative et judiciaire - Cas particulier : Le référé - La Responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques - Les délits et les infractions, la mise en danger d'autrui <p style="padding-left: 40px;">B. La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la santé publique</p> <p style="padding-left: 40px;">C. La police administrative générale</p> <p style="padding-left: 40px;">D. La police administrative spéciale</p> <p>Partie III - Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons (café, brasserie, restaurant...) (6H)</p> <p style="padding-left: 40px;">A. Les conditions liées à la personne (1H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nationalité (L.3332-3), y compris la problématique des

CFL Formation CHR

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140396314 auprès du préfet de région NORMANDIE

N° SIRET 819 376 278 00035 Code APE-NAF 8559B

22 rue aux Maçons 14650 CARPIQUET

Agrément du Ministère de l'intérieur N°INTD1227976A

www.cflformationchr.fr cflformationchr@gmail.com 06.03.97.90.34

	<h1>Programme de Formation</h1>
	<p>Mise à jour : 21/11/2024</p>

	<p>conventions bilatérales pour l'exercice de la profession de débitant de boissons à consommer sur place</p> <ul style="list-style-type: none"> - La capacité juridique, (et incapacités art. L.3336-1 à L.3336-4) - L'emploi des mineurs - Les incompatibilités - Le permis d'exploitation et son renouvellement (art. L.3332-1-1 CSP) - Fabrication et commerce des boissons - Les boissons interdites de vente en France - La publicité des boissons <p style="text-align: center;">B. Les conditions liées à la licence (1H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes licences et leurs champs d'application - Les conditions de délivrance et de validité d'une licence, et les restrictions - Les fermetures administratives et judiciaires - Notion d'établissements distincts - Limitation du nombre de débits de boissons - Péremption des licences - Les Zones protégées <p style="text-align: center;">C. La vie d'une licence (2H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les transferts (activité touristique, communes dépourvues de débit de boissons) - La translation d'une licence - La mutation des licences de débits de boissons <p style="text-align: center;">D. Les déclarations préalables à l'ouverture (2H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les obligations fiscales - La déclaration administrative (délai, contenu, formalisme) - La rédaction du bail par acte authentique - La déclaration d'un établissement transformant des denrées animales - Immatriculation - Assurances - Services vétérinaires <p>Partie IV - Les obligations d'exploitation - Les horaires d'ouverture et de fermeture (8H)</p> <p style="text-align: center;">A. Les obligations liées à l'établissement (5H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les obligations liées à l'exploitation d'une terrasse située sur la
--	---

CFL Formation CHR

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140396314 auprès du préfet de région NORMANDIE

N° SIRET 819 376 278 00035 Code APE-NAF 8559B

22 rue aux Maçons 14650 CARPIQUET

Agrément du Ministère de l'intérieur N°INTD1227976A

www.cflformationchr.fr cflformationchr@gmail.com 06.03.97.90.34

	<h1>Programme de Formation</h1>
	<p>Mise à jour : 21/11/2024</p>

	<p>voie publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étalage obligatoire des boissons sans alcools, (L.3323-1 + Sanction R.3351-2 CSP) - Les mesures de capacité - Les affichages obligatoires relatifs à l'établissement - Protection des mineurs et répression de l'ivresse publique - Visage découvert - Interdiction de fumer - Interdiction de revente de tabac - Plaque et licence - Les affichages obligatoires des hôtels - Les tarifs téléphoniques - Les tarifs des jeux - Affiche sur Les jeux vidéo - Les éthylo-tests pour les établissements ouverts après 2h du matin - Les mentions obligatoires sur la carte des vins - L'origine des viandes bovines - Les prix à l'extérieur - Les prix à l'intérieur - Notes et factures - La publicité trompeuse - Falsification, tromperie, publicité mensongère - La vidéo protection <p style="text-align: center;">B. Santé publique et aspects pratiques (3H)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La répression de l'ivresse publique - La conduite à tenir face à un client en état d'imprégnation alcoolique - L'interdiction des open bars - La réglementation des happy hours - L'interdiction de vente de boissons alcooliques aux mineurs - Les sanctions encourues en cas de non respect - Conduite à tenir face à un mineur voulant se voir servir de l'alcool, vérification de la majorité du client - L'accueil des mineurs de plus de seize ans dans le cadre de l'apprentissage <p>Partie V - Réglementation locale (3H)</p> <p style="text-align: center;">A. Le règlement sanitaire départemental</p> <p style="text-align: center;">B. Réglementation contre le bruit</p>
--	---

CFL Formation CHR


Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140396314 auprès du préfet de région NORMANDIE

N° SIRET 819 376 278 00035 Code APE-NAF 8559B

22 rue aux Maçons 14650 CARPIQUET

Agrément du Ministère de l'intérieur N°INTD1227976A

www.cflformationchr.fr cflformationchr@gmail.com 06.03.97.90.34

	<h1>Programme de Formation</h1>
	<p>Mise à jour : 21/11/2024</p>

	<p>C. Spécificités locales D. Heures de fermeture et d'ouverture des établissements E. Affichages spécifiques</p> <p>Partie VI - Mises en situation et évaluation des connaissances acquises (1H)</p> <p>A. Expérimentation de cas pratiques pour chaque stagiaire par rapport aux obligations d'exploitation B. Questions de connaissance</p>
DURÉE	20 heures sur 3 jours
DÉLAIS D'ACCÈS	<p>Sur demande via le site internet</p> <p>http://cflformationchr.fr/</p>
PROFIL DES INTERVENANTS	<p>Les formateurs et intervenants sont diplômés de la formation professionnelle.</p> <p>Les formateurs et intervenants ont une expérience professionnelle de formateur.</p> <p>Les formateurs et intervenants ont une expérience dans le secteur d'activité dont dépend la formation.</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<p>Exercices en groupe de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation.</p> <p>Evaluation finale : questionnaire pour évaluer le niveau (acquis, en cours d'acquisition, non acquis) des connaissances acquises.</p>
NOMBRE DE PARTICIPANTS	<p>Nombre de participants minimum : 1 par session</p> <p>Nombre de participants maximum : 12 par session</p>
DATE	<p>Sur demande via le site internet</p> <p>http://cflformationchr.fr/</p>
LIEU	<p>Sur demande via le site internet</p> <p>http://cflformationchr.fr/</p>
MÉTHODES MOBILISÉES	<p>Le formateur anime à l'aide d'un vidéoprojecteur.</p> <p>Le formateur mène la formation avec les stagiaires en les faisant participer, en s'appuyant sur leur expérience personnelle, animation interactive.</p>
TARIFS	<p>500 €</p> <p>Le montant de la formation est disponible également sur le site internet</p> <p>http://cflformationchr.fr/</p>

CFL Formation CHR


Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140396314 auprès du préfet de région NORMANDIE

N° SIRET 819 376 278 00035 Code APE-NAF 8559B

22 rue aux Maçons 14650 CARPIQUET

Agrément du Ministère de l'intérieur N°INTD1227976A

www.cflformationchr.fr cflformationchr@gmail.com 06.03.97.90.34

	<h1>Programme de Formation</h1>
	<p>Mise à jour : 21/11/2024</p>

<p>FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur. Cerfa 14407*03 Un support de cours sera remis à chaque participant.</p>
<p>ACCÉSSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES</p>	<p><i>Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap en fonction des sites. Contactez nous pour plus d'information.</i></p>
<p>CONTACT</p>	<p>Florent LEFEBVRE 06 03 97 90 34 cflformationchr@gmail.com www.cflformationchr.fr</p>

CFL Formation CHR

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140396314 auprès du préfet de région NORMANDIE

N° SIRET 819 376 278 00035 Code APE-NAF 8559B

22 rue aux Maçons 14650 CARPIQUET

Agrément du Ministère de l'intérieur N°INTD1227976A

www.cflformationchr.fr cflformationchr@gmail.com 06.03.97.90.34